
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

T O M E C • 2 0 2 2

CONGRÈS DU CENTENAIRE 100 ANS D'HISTOIRE DE LA BRETAGNE



ACTES DU CONGRÈS DE RENNES 2-5 NOVEMBRE 2021

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

La Conservation régionale des Monuments historiques de la DRAC Bretagne : dix ans d'activités

En 2009 et 2010, deux articles avaient été consacrés dans les *Mémoires* de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne à l'activité de la conservation régionale des monuments historiques de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Bretagne¹. La décennie écoulée depuis ces publications a été marquée par un certain nombre d'évolutions sur le plan législatif et réglementaire. Parallèlement, le ministère de la Culture a poursuivi son œuvre de mise en place de bases de données consacrées à la gestion et à la diffusion des données relatives au patrimoine immobilier, mobilier, iconographique ou documentaire. Enfin, la conservation régionale des monuments historiques (CRMH) a œuvré à poursuivre de manière stratégique et systématique les travaux sur les monuments historiques appartenant à l'État et à accompagner les propriétaires publics ou privés de monuments historiques dans leurs projets de protection, d'étude, de restauration et de valorisation.

Le nombre et l'envergure des restaurations entreprises doivent beaucoup à la volonté et l'effort des propriétaires et associations, ainsi qu'aux financements de la DRAC et des collectivités (conseils départementaux et conseil régional). L'implication de l'équipe², très présente sur le terrain, permet une présence au plus près des monuments et de leurs propriétaires. La qualité des restaurations réalisées repose également sur les compétences des maîtres d'œuvre, architectes du patrimoine et architectes en chef des monuments historiques mais aussi bien entendu de l'ensemble des restaurateurs et entreprises spécialisées.

1. JABLONSKI, Christine, MASSON, Henry, « La conservation régionale des monuments historiques de la DRAC Bretagne », *ibid.*, t. LXXXVII, 2009, p. 543-553 ; *EAD.*, « Les objets mobiliers "monuments historiques" en Bretagne », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXXVIII, 2010, p. 341-345.

2. Christine Jablonski a succédé en septembre 2021 à Henry Masson, conservateur régional des monuments historiques depuis 2005.

Des évolutions législatives

La loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), promulguée le 7 juillet 2016, est venue consacrer certaines dispositions de protection et de valorisation du patrimoine public ou privé attendues par les services.

Du point de vue des objets protégés au titre des monuments historiques, il est à présent possible de classer comme ensemble historique mobilier un ensemble ou une collection d'objets mobiliers, dont la conservation dans son intégrité et sa cohérence présente un intérêt public au point de vue de l'histoire, de l'art, de l'architecture, de l'archéologie, de l'ethnologie, de la science ou de la technique. De plus, lorsque des objets mobiliers classés ou un ensemble historique mobilier classé sont attachés, par des liens historiques ou artistiques remarquables, à un immeuble classé, et forment avec lui un ensemble d'une qualité et d'une cohérence dont la conservation, dans son intégrité, présente un intérêt public, ces objets mobiliers ou cet ensemble historique mobilier peuvent être grevés d'une servitude de maintien dans les lieux sous réserve du consentement du propriétaire.

Les commissions nationale et régionales du patrimoine et de l'architecture (CNPA et CRPA) instituées par la loi ont remplacé les commissions nationale et régionales du patrimoine et des sites (CRPS). Leur composition et leurs attributions ont changé au terme de la nouvelle loi : leur présidence est notamment confiée à un élu, et non plus au préfet³.

Les CRPA se sont vues confiées de nouvelles compétences comme la déconcentration de l'examen des nominations des conservateurs des antiquités et des objets d'art (CAOA) ou des candidatures aux labels « Ville ou Pays d'art et d'histoire (VPah) » et « Maison des Illustres ».

Du point de vue de l'architecture, le label « Patrimoine du xx^e siècle » a été rebaptisé et modifié dans son contenu et ses caractéristiques. Désormais label « Architecture contemporaine remarquable », il concerne les immeubles de moins de cent ans (il est caduc une fois ce délai écoulé ou en cas de protection au titre des monuments historiques) et implique pour le propriétaire de l'immeuble de déclarer tout projet de travaux.

3. Notons que la CNPA est désormais chargée d'émettre un avis sur les projets cessions de monuments historiques appartenant à l'État ainsi que d'examiner les projets de création et de délimitation des Domaines nationaux, « ensembles immobiliers présentant un lien exceptionnel avec l'histoire de la Nation et dont l'État est, au moins pour partie, propriétaire ». Les parcelles appartenant à l'État incluses dans les Domaines nationaux au sens de la loi LCAP sont réputées inaliénables et inconstructibles, afin de garantir l'intégrité foncière, paysagère et écologique de ces grands domaines dans un contexte majoritairement francilien de forte pression foncière et urbaine.

Des outils au service de la connaissance et de la diffusion

Les bases de données relatives aux immeubles (Mérimée) et aux objets mobiliers (Palissy) protégés au titre des monuments historiques ont été réunies avec d'autres bases documentaires du ministère de la Culture sur la Plateforme ouverte du patrimoine (POP)⁴ qui constitue un outil de recherche mettant en commun les ressources documentaires et iconographiques des différents services de conservation, de recherche et de valorisation du patrimoine dans les domaines des musées, des archives, de l'archéologie, des monuments historiques et de l'inventaire.

En lien avec les CAO, les données relatives aux objets mobiliers inscrits ont été versées sur cette nouvelle plateforme par la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP), qui conserve les archives du service des monuments historiques depuis ses origines et dont les fonds sont accessibles aux chercheurs, conservateurs et architectes. Ce versement de grande ampleur est venu compléter les données déjà accessibles pour les objets mobiliers classés.

La protection des immeubles au titre des monuments historiques

Après examen en CRPS puis en CRPA, plus de 180 arrêtés de protection au titre des monuments historiques ont été publiés entre l'année 2012 et le début de cette année 2022, dont vingt arrêtés de classement au titre des monuments historiques signés par le ou la ministre de la Culture. Une cinquantaine correspondent à des révisions de protections anciennes (extension de la protection au titre des monuments historiques ou révision du niveau de protection juridique). Près de 140 nouveaux édifices ont ainsi rejoint le corpus des monuments historiques bretons au cours de cette décennie. Le patrimoine civil – fortifications, châteaux, manoirs mais aussi patrimoine ferroviaire ou scolaire –, représente 110 mesures. Le patrimoine religieux reste très représenté avec 70 arrêtés de protections au titre des monuments historiques portant sur des églises, chapelles ou calvaires. Le patrimoine religieux des XIX^e et XX^e siècles a été recensé et ouvre la voie à des campagnes d'étude plus larges. Ainsi, une sélection d'églises des architectes Regnault et Mellet, édifiées au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e en Ille-et-Vilaine, ont été inscrites au titre des monuments historiques et proposées au classement (églises Saint-Martin de Janzé, Saint-Étienne de Val-d'Izé ou encore Saint-Pierre de Noyal-sur-Vilaine). A Brest, l'église Saint-Louis, le *Naval monument* américain ou encore l'auberge de jeunesse construite par l'architecte Roland Schweitzer (1925-2018) ont été protégés dans le cadre d'une séance thématique de la CRPS qui s'est tenue *in situ* en 2017. Une grande partie des phares situés en mer ou sur des îles, comme ceux des Roches-Douvres, d'Ar Men ou de Batz, ont été classés au titre des monuments

4. Base de données accessible à tous sur internet à partir du lien suivant : <https://www.pop.culture.gouv.fr/>

historiques. Quelques nouvelles typologies d'édifices ont intégré le corpus des monuments historiques grâce à la protection juridique de la piscine Saint-Georges de Rennes, de l'ancienne conserverie Alexis Le Gall de Loctudy, des baraquements de la reconstruction de la cité de Soye à Ploemeur ou encore des maisons en dalle de schiste de Laniscat et Plounévez-Quintin.

La protection des objets mobiliers au titre des monuments historiques

La protection des objets mobiliers a connu un changement notable depuis la loi LCAP de 2016 : auparavant effectuée dans le cadre des commissions départementales des objets mobiliers (CDOM) sous l'égide des préfets de département, elle est désormais portée par les DRAC, au sein de la 3^e section de la CRPA, au même titre que les immeubles (1^{re} section de la CRPA). De nombreux objets mobiliers ont été inscrits et classés ces dernières années, au rythme de deux à trois commissions par an. Parmi ces protections, on peut indiquer celle des machines, outils et mobilier de la conserverie de Loctudy, inscrits puis classés en 2016, mais aussi celle du mobilier de la chambre d'Herminie de Rohan au château de Josselin en 2019. Dans ces deux cas, la protection au titre des monuments historiques a permis d'apporter un encadrement scientifique et un soutien financier à la restauration du mobilier, qui a conduit à leur mise en valeur par une ouverture de ces deux lieux à la visite. Notons l'inscription au titre des monuments historiques de nouvelles typologies de patrimoine encore peu reconnues : onze camions de pompiers du Morbihan et plusieurs horloges-cages en fer forgé détectées grâce à l'expertise de Marc Voisot.

Des pratiques au service du patrimoine protégé

De manière générale, les travaux sur les monuments historiques sont soumis à autorisation de travaux et sont suivis par la DRAC (Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) et CRMH) qui assurent le contrôle scientifique et technique des interventions, en amont du chantier et jusqu'à la réception des travaux.

La CRMH a mis en place progressivement une politique raisonnée de travaux sur les édifices protégés, en incitant les propriétaires à établir des diagnostics généraux avec des taux de subventions avantageux, leur permettant de hiérarchiser les priorités en fonction de l'état sanitaire du monument et de programmer des travaux en une ou plusieurs tranches ; c'est ainsi que de nombreux édifices ont pu faire l'objet d'opérations globales allant du clos et couvert aux décors intérieurs et au mobilier. La réalisation d'études de diagnostic est soutenue prioritairement par la DRAC comme étant un levier de connaissance des monuments historiques et de leurs besoins en termes de restauration et d'entretien.

De la même façon, les études préalables à la restauration des objets mobiliers sont encouragées afin d'identifier en amont les pathologies et effectuer des tests permettant d'établir un protocole de restauration bien adapté à chaque œuvre.

La CRMH Bretagne peut dispenser une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) aux petites communes afin de les aider à mettre en place les opérations de restauration de leurs monuments historiques classés, d'un point de vue technique, administratif et financier. Les UDAP (services des architectes des bâtiments de France [ABF]) s'attachent particulièrement à l'entretien des édifices classés et en acquièrent sur le temps long un suivi et une connaissance qui permettent d'identifier d'éventuels besoins d'opérations de plus grande ampleur.

Restaurer, mettre en valeur et réutiliser : quelques exemples de chantiers

Il n'est pas aisé de retenir au sein d'une décennie de programmation des travaux (qui compte plusieurs centaines d'opérations par an) tel chantier plutôt qu'un autre. La sélection présentée se voudra donc surtout représentative de plusieurs types d'intervention et de typologie de patrimoine, tout en rendant compte des découvertes réalisées.

Des chantiers globaux

Cette dernière décennie a été marquée par de grands chantiers pluriannuels, dont certains ont pu intégrer également le mobilier afin de parvenir à une restauration générale de l'ensemble de l'édifice.

C'est par exemple le cas à la collégiale Sainte-Marie-Madeleine de Champeaux, l'un des ensembles de la Renaissance les mieux conservés en Bretagne, porté par une commune d'environ 500 habitants : cette restauration a concerné le clos et le couvert, l'ensemble des vitraux (qui comporte des baies de la première moitié du ^{xvi}^e siècle), les tombeaux, dont le plus remarquable est celui de Guy III d'Epinau et Louise de Goulaine, les retables, et les stalles.

Le chantier de restauration de la chapelle de Quilinen à Landrévarzec est également exemplaire : la chapelle a été entièrement restaurée, y compris les retables, la statuaire et la roue à carillons (typologie rarement représentée dans les édifices) ; un beau décor de peintures murales à motifs végétaux et géométriques a été retrouvé sous les badigeons blancs et un concours, remporté par Antoine Le Bihan, a été organisé pour la création de vitraux contemporains.

À Saint-Servant-sur-Oust, la chapelle Saint-Gobrien fait l'objet d'un chantier en plusieurs tranches, de la nef vers le chœur, comprenant la restauration du mobilier.

Parmi les restaurations majeures, notons également celles de l'église de Langon, aux importantes bases romanes, de l'église de Pleyben (clocher et calvaire), du massif occidental de l'ancienne cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, de l'immeuble Odorico de l'avenue Janvier à Rennes, de l'hôtel de ville de Vannes et enfin, de la chapelle Saint-Yves de Vannes, édifice emblématique de l'architecture classique en Bretagne, inaugurée cette année.

La DRAC accompagne aussi les propriétaires privés dans la réalisation de travaux réguliers d'entretien et de restauration sur des manoirs, châteaux, ou demeures

situées dans les centres anciens comme Vannes, Rennes, Vitré, Fougères, Guingamp, Lannion, Dinan, Quimperlé..., dont le suivi est le plus souvent assuré par les ABF.

Entre 2021 et 2024, le plan de relance permettra d'importants chantiers à Dinan (remparts), Dol-de-Bretagne (cathédrale), Hennebont (basilique) et Redon (église abbatiale), et dans les cathédrales de Rennes, Vannes et Saint-Brieuc.

Travaux dans les monuments propriétés de l'État

Les propriétés de l'État ont fait l'objet d'importants travaux ces dernières années : à Rennes, tout leur lustre a été restitué aux riches décors intérieurs de la cathédrale, tandis qu'une salle du trésor a été aménagée pour y exposer de l'orfèvrerie ainsi que le somptueux retable anversois du ^{xvi}^e siècle qui a fait l'objet d'une restauration spectaculaire⁵. La cathédrale gothique de Saint-Brieuc a retrouvé un intérieur lumineux qui met en valeur son architecture. Les opérations sur ces deux cathédrales se poursuivent par la restauration des façades extérieures.

À Vannes, les travaux ont porté sur la tour nord, la plus ancienne de la cathédrale, et la charpente (située au-dessus de la voûte en pierre, donc non visible). De plus, la tapisserie de plus de 13 mètres de long consacrée à la vie et aux miracles de saint Vincent Ferrier (1615), roulée dans une réserve depuis 2005, a été remise en valeur au sein du bras nord du transept de la cathédrale, dans un nouvel espace dédié au saint prédicateur⁶.

En matière de patrimoine militaire, la citadelle de Port-Louis fait l'objet de campagnes de travaux réguliers, comme à Brest, où le château et le bâtiment aux Lions sont à présent restaurés. La CRMH assure la maîtrise d'ouvrage de ces travaux dans le cadre du protocole Culture/Défense.

Des peintures murales révélées et restaurées

Le domaine des peintures monumentales (qui comprend les peintures murales et les décors peints sur les voûtes lambrissées) s'est révélé particulièrement riche en termes de découvertes et de restaurations, donnant lieu notamment à un colloque coorganisé en 2016 par la DRAC Bretagne avec le Groupe de recherches sur la peinture murale (GRPM), intitulé « Peintures monumentales de Bretagne, nouvelles images, nouveaux regards du Moyen Âge à nos jours », dont les actes ont été publiés

5. ANDRIEUX, Jean-Yves (dir.), *La cathédrale Saint-Pierre de Rennes, ^{vi}^e-^{xxi}^e siècle, un panthéon religieux pour la Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021 ; GUILLOT de SUDIRAUT, Sophie (dir.), OULHEN, Cécile (coord.), *Le retable anversois de la cathédrale de Rennes, un chef d'œuvre révélé*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

6. « Un nouvel accrochage de la tapisserie de saint Vincent Ferrier - Cathédrale de Vannes, Morbihan », *Monumental*, 2020, p. 33 ; OULHEN, Cécile, « 1419-2019 : le culte de saint Vincent Ferrier à la cathédrale Saint-Pierre de Vannes, des lieux et des œuvres », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. xcvi, 2020, p. 171-190.

en 2021⁷. Parmi les découvertes marquantes, notons les scènes de la Passion du Christ retrouvées derrière le retable sud de la chapelle Notre-Dame-de-Carmès à Neulliac à l'occasion de la restauration des retables achevée en 2021, le cycle peint de l'église du Quillio⁸. Les murales retrouvées dans la chapelle de Locmaria à Nostang ont été restaurées en même temps que l'ensemble de l'édifice, qui a retrouvé son aspect du xv^e siècle avec sa charpente peinte jusqu'alors masquée sous une voûte lambrissée plus récente.

D'importantes campagnes de restauration ont eu lieu sur des peintures monumentales qui se dégradaient : celles de la chapelle Notre-Dame-de-Cran à Treffléan, de la chapelle Saint-Fiacre de Melrand (en même temps que le clos et couvert de l'édifice), de la chapelle Saint-Jacques de Merléac⁹ (peintures murales, voûte lambrissée peinte et vitraux du xv^e siècle), de la voûte lambrissée de la chapelle Saint-Gonéry de Plougrescant¹⁰, mais aussi des peintures murales du xx^e siècle comme le remarquable décor d'Émile Bernard dans l'abside de l'église de Saint-Malo de Phily ou encore les peintures ésotériques des fonts baptismaux de Paul Sérusier à l'église de Châteauneuf-du-Faou.

Les objets mobiliers¹¹

Les restaurations d'objets mobiliers (tableaux, retables, statues, orgues...) sont nombreuses en Bretagne. Depuis quelques années, la DRAC conseille aux propriétaires d'avoir recours à un architecte du patrimoine pour les opérations d'envergure, comme la restauration d'un grand retable (par exemple le maître-autel et retable central de l'église de Plouézec) ou de plusieurs retables à la fois : c'est le cas à la chapelle Notre-Dame-de-Carmès à Neulliac, à l'église de Bodilis qui comprend un impressionnant ensemble, ou encore à l'église Saint-Herlé de Douarnenez et à la chapelle Saint-Sébastien de Saint-Ségal. À la collégiale de Lamballe, notons la restauration sous maîtrise d'œuvre de la chaire à prêcher, ainsi que du buffet d'orgue

7. DAVY, Christian, JABLONSKI, Christine, JUGAN, Didier, LEDUC-GUEYE, Christine, OULHEN, Cécile (dir.), *Peintures monumentales de Bretagne, nouvelles images, nouveaux regards, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Art & Société », 2021.

8. JABLONSKI, Christine, RIOULT, Jean-Jacques, « Le Quillio (Côtes-d'Armor), église Notre-Dame-de-Délivrance. Nouvelles découvertes sur l'édifice médiéval », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. xcix, 2021.

9. JABLONSKI, Christine, « La chapelle Saint-Jacques de Merléac, un des premiers monuments historiques de Bretagne », dans Xavier-Laurent SALVADOR, Jeannette PATTERSON (dir.), *Paroles et images sur le commencement : le discours des peintures de la chapelle de Merléac*, Orléans, Paradigme, 2019, p. 15-19.

10. EAD., « La chapelle Saint-Gonéry en Plougrescant : nouveaux apports », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. xcv, 2018, p. 521-533.

11. Signalons la publication en 2013, à l'occasion du centenaire de la loi de 1913 sur les monuments historiques, du livre *100 ans d'objets monuments historiques en Bretagne*, 120 p., réalisé par la CRMH et les CAO de Bretagne, qui présente toutes les typologies d'objets.

et de l'exceptionnel jubé, une disposition rarement conservée, les jubés ayant pour la plupart été démontés pour que chœur et nef ne soient plus séparés.

La sculpture est un art particulièrement présent en Bretagne, en particulier dans les chapelles et églises où les statues font l'objet de dévotions : l'attachement à ces images a parfois conduit les fidèles à repeindre régulièrement ces œuvres, avec l'intention louable de les conserver et de les mettre en valeur, mais conduisant cependant souvent à des interventions un peu lourdes nuisant à la qualité artistique et à la lisibilité des œuvres. Lorsque ces statues sont protégées au titre des monuments historiques, des études préalables sont conduites pour identifier le nombre de repeints successifs et envisager parfois un retour à un état polychrome antérieur. L'une des plus spectaculaires opérations de ce type a eu lieu sur la Vierge allaitante de la chapelle de Languivoa à Plonéour-Lanvern, qui comportait neuf couches de peinture et dont le retour à la huitième couche a révélé la finesse et l'ancienneté de cette statue du tournant du ^{xv}^e siècle.

Une exposition intitulée « Contemplations : tableaux des églises de Bretagne, 26 chefs-d'œuvre du ^{xvi}^e au ^{xviii}^e siècle classés monuments historiques¹² », organisée par le Musée des Beaux-Arts de Rennes en partenariat avec la DRAC, a donné lieu à des traitements de conservation et de restauration de nombreux chefs-d'œuvre de la peinture en Bretagne, ainsi qu'à de nouvelles attributions. C'est le cas du tableau de l'église d'Argentré-du-Plessis, *Le Christ en gloire ou la Trinité entourée de saints*, attribué à l'atelier de Jordaens. Après un traitement léger de conservation pour l'exposition et un passage par le Musée des Beaux-Arts de Rennes, il est actuellement en cours de restauration pour être remplacé dans l'église.

Par ailleurs, les vingt-cinq tableaux de Mathurin Méheut et Yvonne Jean-Haffen, peints de 1941 à 1945 pour l'Institut de géologie alors rue du Thabor, transférés au nouveau site de l'Institut (Rennes 1, campus de Beaulieu), ont fait l'objet d'une étude préalable à la restauration qui a permis d'envisager un programme de restauration pluriannuel.

Le chemin de croix classé, peint par Xavier de Langlais en 1931 sur des plaques de Fibrociment pour l'église de Plounévez-Quintin, a été étudié, restauré, puis reposé en 2019.

La mise en valeur de l'orfèvrerie passe souvent par l'installation de vitrines sécurisées qui permettent aux visiteurs de contempler des pièces habituellement enfermées dans des coffres-forts. Dans les propriétés de l'État, nous avons déjà cité l'ouverture au public d'une salle du trésor à la cathédrale de Rennes, et ce sera également bientôt le cas à la cathédrale de Vannes. Une vitrine d'orfèvrerie sera prochainement visible à la

12. KAZEROUNI, Guillaume (dir.), *Contemplations : tableaux des églises de Bretagne, 26 chefs-d'œuvre du ^{xvi}^e au ^{xviii}^e siècle classés monuments historiques*, catalogue de l'exposition présentée du 14 octobre 2017 au 7 janvier 2018 à Saint-Malo (chapelle Saint-Sauveur) et du 17 février au 30 septembre 2018 au Musée de la Cohue/Musée des Beaux-Arts de Vannes, Gand, Snoeck, 2017.

cathédrale de Quimper. L'église Saint-Malo de Dinan, celles de Saint-Jean-du-Doigt et d'Ergué-Gabéric se sont également dotées récemment de vitrines de ce type.

Le patrimoine maritime

Le patrimoine maritime est d'autant moins facile à conserver qu'il est plus exposé aux intempéries, et présente des difficultés d'accès qui rendent les chantiers plus complexes : les travaux récents menés au château du Taureau à Plouezoc'h, au fort Cigogne à Fouesnant ou encore au fort de la Conchée à Saint-Malo en sont des exemples. Le phare du Stiff à Ouessant, l'un des plus anciens en France, a retrouvé son éclat lors des travaux de restauration achevés en 2014.

La Bretagne compte une cinquantaine de bateaux protégés au titre des monuments historiques, parmi lesquels on peut citer celui d'Éric Tabarly, *Pen Duick*, protégé et restauré récemment.

Un chariot-tracteur à sous-marins, rare vestige de ce type de machine, a été classé en 2014, restauré et remis en place à la base sous-marine de Lorient.

À Belle-Île, l'aiguade Vauban, réserve d'eau douce pour les navires, l'une des deux dernières architectures de ce type en France, a été restaurée et ouverte à la visite.

Le patrimoine mégalithique

Le patrimoine mégalithique préhistorique protégé est considérable et vaut au Morbihan son 2^e rang national (après Paris) pour le nombre de protections. Un enjeu des prochaines années sera la restauration des mégalithes, dont certains nécessitent d'importantes interventions (comme le cairn de Gavrinis), et pour lesquels seules des interventions ponctuelles d'entretien ont été menées ces dernières années.

Des monuments ouverts : la restauration au service de la réutilisation

La raison d'être d'une restauration de monument ou d'œuvre d'art consiste à transmettre ce patrimoine aux générations futures dans le meilleur état possible et sans atteinte à son intégrité historique et artistique, ou en tout cas le moins possible. La conservation de ce patrimoine passe aussi par son utilisation et sa fréquentation (dans les limites d'une jauge raisonnable bien entendu) qui garantit notamment la bonne ventilation des lieux et évite que ces œuvres tombent dans l'oubli. Pour continuer à faire vivre un monument, on peut tout simplement y résider ou l'ouvrir au public, mais il est parfois nécessaire d'en changer la destination ou de le transformer en musée, sans toutefois nuire à sa conservation. Ce fut le thème de la Journée technique organisée par le collège des monuments historiques¹³ au Couvent des Jacobins de Rennes en 2018, intitulée « Métamorphoses ».

13. Le collège des Monuments historiques regroupe les sept associations du service des monuments historiques (Conservateurs régionaux des monuments historiques, Conservateurs des monuments historiques, Chargés de la protection au titre des monuments historiques, Conservateurs des antiquités et

Plusieurs projets de cette dernière décennie en témoignent. La chapelle du château de Châteaugiron, déjà transformée en cinéma dans la première moitié du xx^e siècle, est devenue un Centre d'art contemporain, à l'issue de travaux de restauration qui ont notamment conduit à mettre au jour plusieurs niveaux de peintures murales¹⁴.

Au château de Trévarez, propriété du conseil départemental du Finistère, de plus en plus d'espaces sont réhabilités pour être ouverts au public, comme récemment l'aile bombardée du château, dont les décors ont été consolidés et qui peut se visiter avec une tablette de réalité virtuelle, mais aussi le bureau, la chambre et le cabinet de toilette de James de Kerjégu où sont présentés quelques pièces du mobilier d'origine dans une reconstitution s'apparentant à une *period room*.

La conserverie de Loctudy, dont les bâtiments et le matériel qu'il contenait ont été classés en 2016¹⁵, a été intégralement restaurée pour être transformée en musée, véritable centre d'interprétation de l'activité des conserveries en Bretagne.

La problématique de mise en valeur des ruines est commune à de nombreux sites archéologiques : récemment, la *villa* gallo-romaine de Mané-Vechen à Plouhinec a été restaurée avec des visées pédagogiques de découverte du site. De même, l'inscription au titre des monuments historiques du château de Marcillé-Robert, l'un des châteaux-forts des Marches de Bretagne, assez peu connu car enfoui sous la végétation, a été le levier d'un vaste programme de restauration, allant de l'aménagement paysager permettant au public de découvrir le site jusqu'à la restauration et cristallisation¹⁶ des maçonneries du château.

Plusieurs propriétaires privés choisissent de faire de l'ouverture au public leur activité principale, comme au château de Combourg, au château de Josselin, au Fort La Latte à Plévenon, au Rocher-Portail (Saint-Brice-en-Coglès) et au château de la Bourbansais à Pleugueneuc (qui abrite également un parc animalier). Tous ces domaines font l'objet de travaux d'entretien et de restauration réguliers, suivis par la DRAC.

À Guingamp, l'ancienne prison est devenue un centre culturel abritant le centre d'art spécialisé en photographie GwinZegal mais aussi l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC), nouvellement créé.

objets d'art, Ingénieurs et Techniciens du patrimoine, Architectes des bâtiments de France, Architectes en chef des monuments historiques). Il a pour objectif de favoriser les échanges entre les différents métiers sur les questions de fond.

14. OULHEN, Cécile (coord.), *La chapelle du château de Châteaugiron restaurée et révélée*, Rennes, DRAC Bretagne/Ministère de la Culture et de la Communication/Ville de Châteaugiron, 2015.

15. CELTON, YANN ET OULHEN, Cécile, « La conserverie Le Gall de Loctudy, des conserves de sardines à la conservation d'un patrimoine », In *Situ*, Revue des patrimoines [En ligne], 41 | 2019, mis en ligne le 17 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/26961> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.26961>

16. Intervention dont le parti vise à figer les ruines en l'état.

Dans la décennie à venir, l'enjeu de l'éducation artistique et culturelle en lien avec le patrimoine sera majeur. En effet, de nombreuses actions sont menées pour que les scolaires découvrent la musique, la danse, les arts plastiques, mais beaucoup moins dans le domaine du patrimoine. La CRMH tend ainsi à développer ce type d'actions en faveur de la découverte du patrimoine de proximité et en lien avec les chantiers dont elle assure le suivi. Cette préoccupation est relayée par les Villes et Pays d'art et d'histoire, dont c'est une des missions principales. Un patrimoine vu et connu est déjà, d'une certaine façon, protégé par la prise de conscience qui intervient.

L'attachement des Bretons à leur patrimoine reste un pilier sur lequel repose la fructueuse collaboration entre les propriétaires, les associations, le service des monuments historiques et les collectivités, au service de la restauration et de la mise en valeur des monuments historiques qui jalonnent le territoire.

Isabelle BAGUELIN

Chargée de la protection au titre des monuments historiques

Cécile OULHEN

Conservatrice des monuments historiques

Hervé RAULET

Chargé de la protection au titre des monuments historiques

Xavier de SAINT CHAMAS

Conservateur des monuments historiques

Conservation régionale des monuments historiques

DRAC Bretagne

VOLUME I

Le congrès de Rennes

Alain CROIX – Soixante années d'histoire en Bretagne

Bruno ISBLED – La Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1920-2021

Françoise MOSSER – Entre érudition et convivialité : souvenirs de la SHAB il y a cinquante ans

Pierre-Yves LAMBERT – La philologie celtique à Paris depuis un siècle

Ronan CALVEZ – Une présence, en creux : la langue bretonne dans les *Bulletins de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* (1920-1974)

Anne VILLARD-LE TIEC, Myriam LE PUIL-TEXIER, Théophane NICOLAS – Les apports récents de l'archéologie sur les Gaulois, vus à travers les pratiques funéraires armoricaines

André Yves BOURGÈS – De M^{re} Duchesne à la Vallée des saints : un siècle d'avatars hagiologiques en Bretagne (1920-2020)

Magali COUMERT – Les migrations bretonnes et britanniques au haut Moyen Âge, un siècle de questionnements

Florian MAZEL – La « réforme grégorienne » en Bretagne entre Église, religion et société : les avatars historiographiques d'une vieille question

Michel NASSIET – La recherche historique sur Anne de Bretagne

Dominique LE PAGE – Union et intégration de la Bretagne à la France, de l'État breton au début du règne de Louis XIV : historiographie et débats

Philippe HAMON – Les guerres de Religion en Bretagne (1560-1598) : tempête dans un âge d'or ? Jeux d'échelle historiographiques

Pierrick POURCHASSE – Les activités maritimes de la Bretagne à l'époque moderne

Olivier CHALINE – La Bretagne et la frontière maritime d'État

Gauthier AUBERT – Vive le roi sans l'absolutisme ? Un siècle d'histoire de la monarchie absolue en Bretagne (1920-2020)

Philippe JARNOUX – Un « âge d'or » ? Regards historiographiques sur la société bretonne des Temps modernes

Solenn MABO – La Révolution en Bretagne trente ans après le Bicentenaire : une question toujours vivante ?

Christian BOUGEARD – L'historiographie de la Seconde Guerre mondiale en Bretagne : construction, champs, enjeux

Yvon TRANVOUEZ – Essor et déclin d'une historiographie régionale : l'histoire religieuse de la Bretagne contemporaine (1985-2021)

Isabelle GUÉGAN, Brice RABOT – L'histoire rurale de la Bretagne depuis un siècle

VOLUME II

Gwyn MEIRION-JONES, Michael JONES – Deux chercheurs gallois sur le terrain breton. Un demi-siècle d'aventures

Daniel LE COUÉDIC – Un siècle d'urbanisme à la mode de Bretagne

Jacqueline SAINCLIVIER – Les femmes dans les sociétés historiques de Bretagne

Sébastien CARNEY – Le roman national des nationalistes bretons (1921-aujourd'hui)

Philippe GUIGON – Le « A » de SHAB : « archéologie » ou « amnésie » ?

Yann CELTON – Un type clérical, les prêtres érudits. L'exemple des clercs historiens et historiens de l'art en Bretagne au XX^e siècle

Thierry HAMON – Un siècle de recherches en histoire du droit breton (1920-2021)

Cyprien HENRY – Les sociétés historiques et l'édition des sources en Bretagne au XX^e siècle

Manon SIX – L'histoire de Bretagne au Musée de Bretagne

Jean-Luc BLAISE – Table ronde. Les sociétés historiques et la protection du patrimoine, hier et aujourd'hui

(participants : Christine JABLONSKI, Michèle Le Bourg, Solen PERON, Alain PENNEC, Christophe MARION)

Pascal ORY – Conclusions

Denise DELOUCHE – Vingt-cinq ans d'expositions et de publications en Bretagne sur la peinture

Isabelle BAGUELIN, Cécile OULHEN, Hervé RAULET, Xavier de SAINT CHAMAS – La Conservation régionale

des Monuments historiques de Bretagne : dix ans d'activités

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2021

40 € (pour les 2 volumes)



SHAB

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE